



Cartes Bancaires CB

Nomination

ELECTION DU PRESIDENT DU GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES CB

Paris, le 24 juin 2016



Pascal Célérier a été élu à l'unanimité Président du Conseil de Direction du Groupement des Cartes Bancaires CB par le Conseil de Direction qui s'est tenu le 24 juin. Il succède à Olivier Gavalda appelé à de nouvelles fonctions au sein du groupe Crédit Agricole.

Pascal Célérier, 63 ans, est diplômé de Sciences Po Paris et titulaire d'une maîtrise de droit des affaires et du DECS. Pascal Célérier est Directeur Général Adjoint du Crédit Agricole S.A., en charge du pôle Fonctionnement et Transformation, depuis le 4 avril 2016. Il est membre du Comité exécutif du Crédit Agricole S.A.

Pascal Célérier effectue toute sa carrière au sein du groupe Crédit Agricole. Il entre en 1977 à la Caisse régionale du Loiret et en devient le directeur marketing et financier. En 1991, il est nommé Directeur général délégué du Crédit Agricole de la Haute Saône et du Territoire de Belfort, puis Directeur général adjoint du Crédit Agricole de Franche Comté. En 1995, il prend la direction générale de la Caisse régionale de Vendée, puis celle de Loire Atlantique et, en 2002, de la Caisse fusionnée Atlantique-Vendée. Depuis 2014, Pascal Célérier est directeur général du Crédit Agricole de Paris et d'Île-de-France. Il a également occupé d'importants mandats nationaux, notamment secrétaire général adjoint de la FNCA, administrateur de la SAS Rue La Boétie et administrateur du Crédit Agricole S.A.

« *Je vais m'attacher à ce que CB prenne toutes les décisions qui seront créatrices de valeur pour tous les acteurs de l'écosystème du paiement, non seulement pour les banques membres de CB, mais aussi pour les commerçants, les consommateurs et les industriels.* » déclare Pascal Célérier.

A PROPOS DE CB



CB, INTEGRATEUR D'INNOVATION

Créé en 1984 pour mettre en œuvre un système de paiement par cartes universel et interopérable et un système de retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets en France, le Groupement des Cartes Bancaires CB, organisation à but non-lucratif, est l'organe de gouvernance du système de paiement par cartes CB. CB comptait en 2015, 121 banques et établissements de paiement membres implantés dans le monde entier.

CB définit l'architecture globale du système, les règles et procédures interbancaires et gère les risques. CB définit également les normes techniques et sécuritaires et veille à ce que les produits et services utilisés dans le système CB respectent les exigences de ces normes. Par ailleurs, CB exploite un système d'information, offrant à ses membres des outils d'exploration de données très performants permettant de lutter contre la fraude.

CB est l'un des systèmes de paiement les plus importants dans l'Union européenne avec :

- 64,5 millions de cartes CB en circulation,
- 58 263 Distributeurs Automatiques de Billets,
- 1,5 million de contrats commerçants CB
- 11,3 milliards de transactions, pour un montant total de 565 milliards d'euros en 2015.

Pour plus d'information, consultez www.cartes-bancaires.com



Contacts presse :

Françoise Fanari – 01 40 15 58 57 – francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patruno – 01 40 15 58 54 – priscilla-patruno@cartes-bancaires.com